



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Systeme d'alimentation « pâturage significatif »

Campagne 2018



10 exploitations laitières de zone herbagère Centre Ouest avec un système d'alimentation basé sur le pâturage au printemps sont analysées ici. On retrouve ces exploitations en zones défavorisées simples, de piémont ou de montagne. De tailles modérées et peu intensives à la vache comme à la surface, leur productivité du travail est faible (175 000 litres de lait vendu/UMO lait). La part de maïs ensilage est limitée (10 % SFP) et les cultures de vente sont quasi exclusivement destinées à l'autoconsommation du troupeau.

En 2018, ces exploitations dégagent en moyenne 1,4 SMIC par UMO exploitant sur l'atelier lait soit un prix de revient de 401 €/1 000 litres. Le prix du lait payé est de 342 €/1 000 litres. Le poids des aides, en augmentation suite à la sécheresse de 2018, est conséquent (121 €/1 000 litres) avec des aides spécifiques sur les surfaces fourragères (ICHN, MAE). La stratégie de ces systèmes pâturant est économe avec une moindre dépendance à l'achat d'intrants. Malgré des investissements raisonnés, les charges de structures et supplétives restent élevées en raison du faible effet dilution par le volume produit. Ces exploitations présentent un taux d'endettement particulièrement bas.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	2,0	1,2 - 2,8	
dont UMO exploitant(e) BL	1,6	1,0 - 2,2	
Lait vendu** (litres)	356 000	194 000 - 518 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	174 000	122 000 - 227 000	
Nombre de VL	54	33 - 74	
Nombre d'UGB lait	74	45 - 104	
Nombre d'UGB viande	5	0 - 18	
SAU (ha)	96	62 - 130	
dont cultures de vente	8	0 - 17	
dont SFP lait	81	55 - 107	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	562	469 - 654	
Travail (€/1 000 l)	219	161 - 277	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	35	0 - 76	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	184	123 - 245	
Coût de production hors main-d'œuvre (€/1 000 l)	343	291 - 388	
Foncier et capital (€/1 000 l)	34	24 - 44	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	23	15 - 32	
dont frais financiers (€/1 000 l)	3	0 - 6	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	31	22 - 40	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	47	24 - 69	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	12	4 - 19	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	6	1 - 11	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	29	9 - 50	
Mécanisation (€/1 000 l)	94	58 - 130	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	14	4 - 25	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	17	11 - 23	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	23	8 - 43	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	40	12 - 68	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	41	33 - 50	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	8	5 - 12	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	29	23 - 35	
dont achat de litière (€/1 000 l)	4	0 - 9	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	29	12 - 47	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	15	3 - 28	
dont semences (€/1 000 l)	7	2 - 12	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	7	4 - 10	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	66	36 - 97	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	63	33 - 94	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	3	0 - 10	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	503	463 - 543	
dont produit lait (€/1 000 l)	342	319 - 366	
dont produit viande (€/1 000 l)	40	27 - 53	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	121	89 - 153	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	562	469 - 654	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	401	335 - 466	
Rémunération permise (€/1 000 l)	126	47 - 204	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	1,4	0,6 - 2,2	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	529	445 - 614	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	368	305 - 432	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	1,8	1,0 - 2,5	

Valeur SMIC brut annuel : 18 356 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 36 712 €.



Attention depuis l'an dernier, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés.**

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	270	199 - 341	
dont véto (€/VL)	55	30 - 79	
dont contrôle de performances (€/VL)	47	35 - 59	
dont repro (€/VL)	67	27 - 107	
dont litière (€/VL)	22	0 - 49	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	79	58 - 101	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	6 714	5 720 - 7 709	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	4 555	2 796 - 6 313	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	6 956	6 120 - 7 792	
TB moyen laiterie (g/l)	41,2	39,4 - 42,8	
TP moyen laiterie (g/l)	32,0	31,3 - 32,8	
UGB VL/UGB lait (%)	73 %	63 - 83	
Taux de réforme (%)	24 %	19 - 28	
Taux de renouvellement (%)	31 %	22 - 40	
Age au premier vêlage (mois)	30	26 - 33	
Prix des veaux (€/tête)	122	102 - 146	
Prix des réformes (€/tête)	750	620 - 881	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	421	394 - 448	
Concentrés spécifiques vaches	en kg/VL/an	1 325	891 - 1 759
	en g/l	199	121 - 276
Concentré vaches + génisses	en kg/VL/an	1 508	1 030 - 1 987
	en g/l	225	146 - 305
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	321	289 - 353	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	0,9	0,7 - 1,2	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	11 %	3 - 18	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	3,3	2,4 - 4,1	
Charges SFP (€/ha SFP)	113	50 - 176	
dont engrais (€/ha SFP)	58	15 - 101	
dont semences (€/ha SFP)	28	11 - 44	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	27	13 - 42	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr - Novembre 2019 – Référence Idele : 0019 502 045
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

